

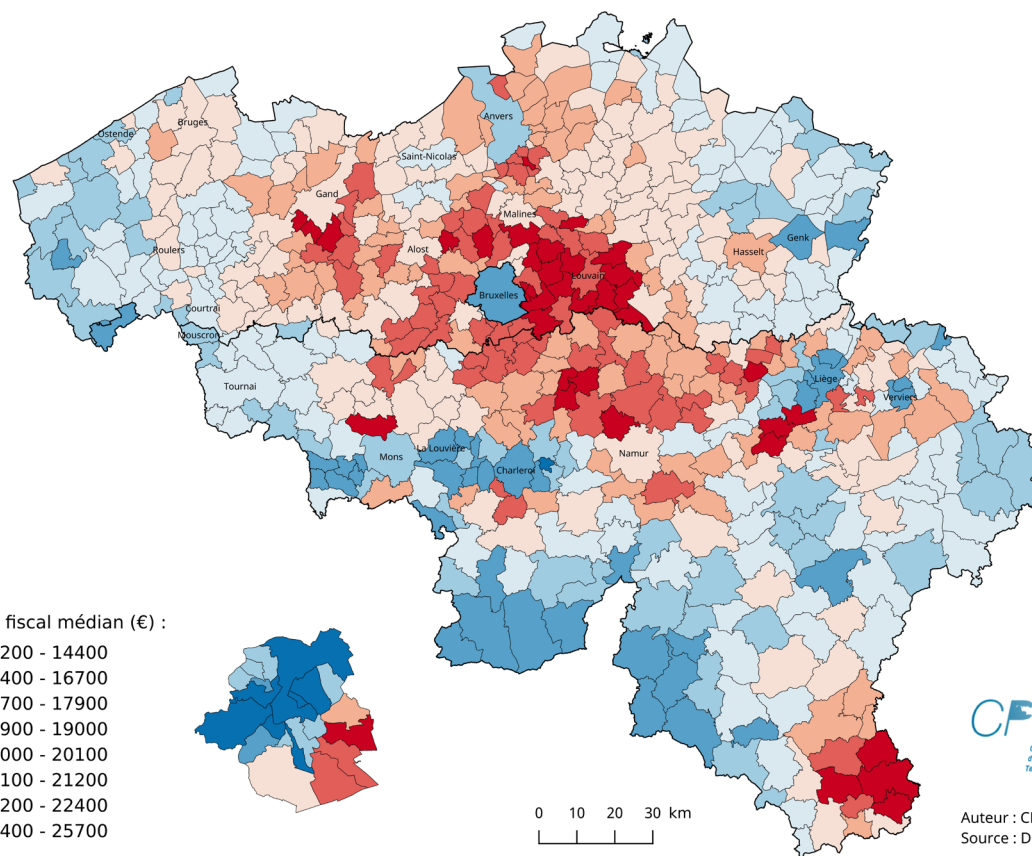
Revenu fiscal médian des ménages, en Belgique (2013)

Revenu fiscal médian des ménages en 2013

Les revenus des ménages sont élevés en périphérie des centres urbains, et en particulier autour de Bruxelles et dans la zone de résidence des travailleurs frontaliers qui se rendent à Luxembourg-Ville pour occuper bien souvent des postes hautement qualifiés et très bien rémunérés. À l'inverse, dans les villes, les revenus des habitants sont généralement plus bas ; surtout en Wallonie et à Bruxelles. À Bruxelles, il existe néanmoins une opposition flagrante entre la situation des communes aisées du sud-est et les autres.

De Bastogne jusqu'à Bullange, les communes frontalières hébergent un grand nombre de travailleurs frontaliers (plus de 15 % des actifs) qui vont travailler au Grand-Duché de Luxembourg mais ces travailleurs ne bénéficient pas de revenus aussi attractifs que ceux qui vont travailler à Luxembourg-Ville. C'est pourquoi le revenu fiscal médian de ces communes n'est pas particulièrement élevé. Il en va de même pour les communes frontalières à proximité des Pays-Bas et de l'Allemagne (près d'Aix-la-Chapelle). (...)

» Suite...



» Infos et sources

Revenu fiscal médian des ménages, en Belgique (2013)

Les revenus des ménages sont élevés en périphérie des centres urbains, et en particulier autour de Bruxelles et dans la zone de résidence des travailleurs frontaliers qui se rendent à Luxembourg-Ville pour y occuper bien souvent des postes hautement qualifiés et très bien rémunérés.

À l'inverse, dans les villes, les revenus des habitants sont généralement plus bas ; surtout en Wallonie et à Bruxelles. À Bruxelles, il existe néanmoins une opposition flagrante entre la situation des communes aisées du sud-est et les autres.

De Bastogne jusqu'à Bullange, les communes frontalières hébergent un grand nombre de travailleurs frontaliers (plus de 15 % des actifs) qui vont travailler au Grand-Duché de Luxembourg mais ces travailleurs ne bénéficient pas de revenus aussi attractifs que ceux qui vont travailler à Luxembourg-Ville. C'est pourquoi le revenu fiscal médian de ces communes n'est pas particulièrement élevé. Il en va de même pour les communes frontalières à proximité des Pays-Bas et de l'Allemagne (près d'Aix-la-Chapelle).

Dans les zones rurales et périphériques, les revenus des habitants sont inférieurs à la moyenne nationale. À la côte, les revenus fiscaux sous-estiment la richesse des habitants en raison du nombre important de pensionnés qui y résident. En effet, les déclarations fiscales des personnes âgées incluent essentiellement les revenus de pension et les revenus immobi-

liers (eux-mêmes sous-estimés), car un précompte libérateur est payé sur les revenus mobiliers (qui, de ce fait, ne figurent pas dans la déclaration fiscale). Les déclarations fiscales donnent donc une image particulièrement trompeuse des revenus et du patrimoine des personnes qui ne travaillent pas.

Dans une moindre mesure, on observe le même phénomène dans le reste de la Flandre occidentale où la population est particulièrement âgée.

Revenu fiscal médian des ménages, en Belgique (2013)

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Revenu fiscal médian = (revenu fiscal médian par déclaration individuelle + revenu fiscal médian par déclaration commune / 2) / 2

Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées :

- Revenus fiscaux par commune (année de revenu 2013) par déclaration individuelle
- Revenus fiscaux par commune (année de revenu 2013) par déclaration commune

Statistiques :

Valeur moyenne : 18 718 €

Valeur minimum : 12 222 € (Saint-Josse-ten-Noode)

Valeur maximum : 25 658 € (Attert)

Source des données :

- Direction Générale Statistique et Information Economique ; SPF Economie, PME, Classes moyennes et Énergie — 2016 (STATBEL ; <http://statbel.fgov.be/>).

Auteur :

Xavier May

xavimay@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 68 09

Revenu fiscal médian des ménages, en Belgique (2013)

Revenu fiscal médian des ménages en 2013

Revenu fiscal médian (€) :

- 12200 - 14400
- 14400 - 16700
- 16700 - 17900
- 17900 - 19000
- 19000 - 20100
- 20100 - 21200
- 21200 - 22400
- 22400 - 25700

